

Service Administratif & Financier

27/41, Boulevard Louise Michel

92635 GENNEVILLIERS cedex

Tel : +33 (0)1 46 88 28 28

Fax : +33 (0)1 46 88 81 90

Gennevilliers, le 6 mars 2009

Résiliation du contrat de liquidité

Le contrat de liquidité conclu le 7 mars 2006 entre la Société, Fin Cap (actionnaire détenant de concert avec d'autres actionnaires 79,38 % du capital et 81,10 % des droits de vote de la Société) et CM-CIC Securities aux termes duquel Fin Cap a mis à la disposition de CM-CIC Securities un certain nombre d'actions de la Société et des espèces en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des actions de la Société a été résilié avec effet au 28 février 2009.

A la date de résiliation du contrat de liquidité visé ci-dessus, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- titres	17.767
- espèces	7.192 €

Il est rappelé :

que lors de la conclusion du contrat de liquidité visé ci-dessus, les moyens suivants avaient été affectés au compte de liquidité par Fin Cap :

- titres	22.000
- espèces	30.000 €

et que lors du dernier bilan annuel au 31 décembre 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- titres	16.612
- espèces	8.157 €